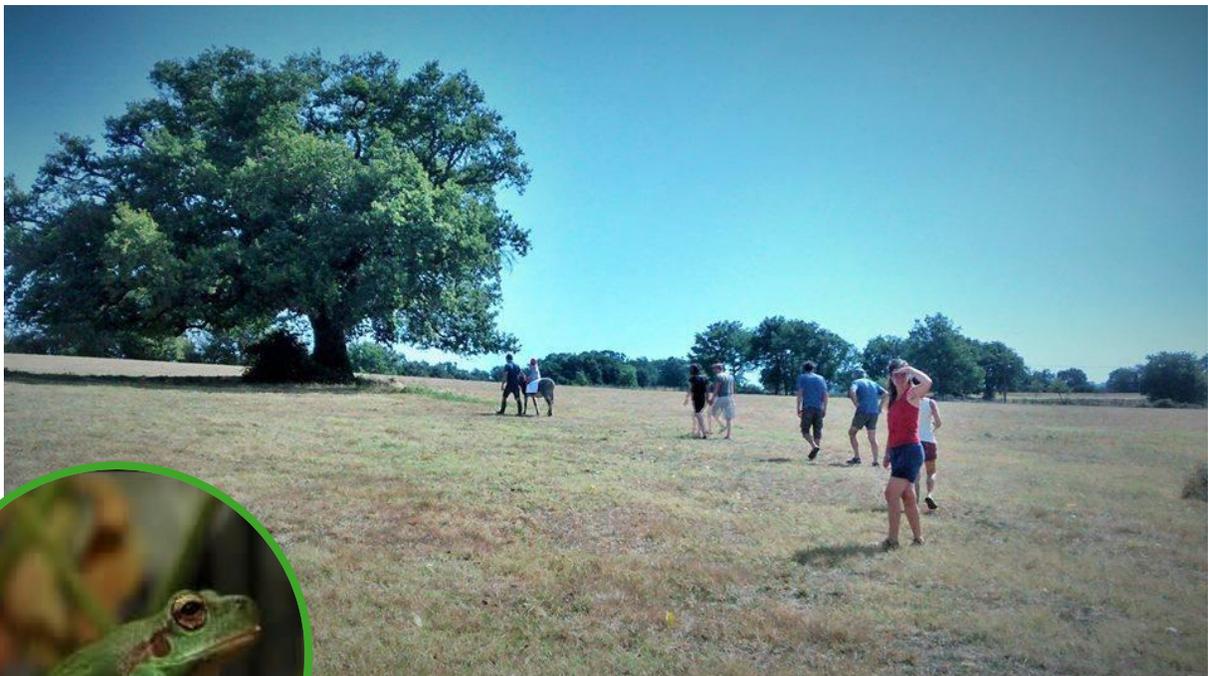


Fiche Action 1 : Au Pré de Mes Arbres

Restaurer et valoriser la biodiversité sauvage et agricole du territoire du Sidobre, Tarn

Culture en agroforesterie de variétés anciennes d'arbres fruitiers et restauration de mares à batraciens dans les fermes des environs de Castres et du Parc naturel Régional du Haut Languedoc



Projet porté par l'association Envol Vert

Durée du projet

Janvier 2021 – février 2023

Contact :

Boris Patentreger, coordination générale du projet,

bpatentreger@envol-vert.org, 07 76 07 44 19

Thibaut MARTIN, Responsable Développement, Partenariat,

coordination.partenariat@envol-vert.org, 07 85 32 42 39

Tarn, Région Occitanie, France

Résumé

Le Tarn est un département agricole diversifié avec une forte tradition de culture maraichère et fruitière, dont de nombreuses variétés de fruitiers anciens telles que la pomme cœur de bœuf, la Janissolle ou encore le Pêcher « Incomparable Guilloux ». Le département accueille par ailleurs l'une des plus grandes diversités amphibiens d'Europe avec 12 espèces recensées. Cette biodiversité est cependant menacée par le changement d'utilisation des terres, le recours à une agriculture intensive en monoculture et la prédominance des pâturages et les effets du changement climatique affectant le cycle de l'eau dont dépendent les mares et zones humides.

Le projet a pour objectif de revaloriser la biodiversité domestique et sauvage du Tarn en impliquant le plus grand nombre de citoyens possible dans la remise en culture de variétés d'arbres fruitiers anciens et la protection des nombreuses espèces de batraciens présents sur ce département.

Le premier volet prévoit la mise en place d'agriculture agroforestière dans 36 fermes situées dans le Parc Naturel Régional du Haut Languedoc et à proximité. Les bénéficiaires du projet mettent en place des systèmes agricoles plus durables et diversifiés permettant la sensibilisation, et la consommation de variétés anciennes locales lors d'ateliers sur l'alimentation et la consommation via des circuits courts.

Le second volet inclut des actions de protection de la biodiversité et des amphibiens en particuliers sur les fermes bénéficiaires du projet, ces fermes disposant dans certains cas naturellement de zones humides ou de mares. Il prévoit aussi la création de corridors écologiques entre les forêts, les parcelles d'arbres fruitiers et les zones humides ainsi que la restauration et la création de mares.

Le troisième volet, concerne la sensibilisation des publics scolaires et urbains du Tarn afin de permettre une réappropriation de la biodiversité sauvage et domestique locale via la mise en place d'interventions en classe, de visites pédagogiques et via leur participation aux chantiers participatifs de plantation.

Le quatrième volet, transversal a pour but la constitution d'un réseau agroforestier qui permettra de soutenir les agriculteurs dans l'échange de pratique entre eux mais aussi par la mise à disposition de

boites à outils spécifiques.

Suite au bilan des activités menées sur la 1^{ère} phase du projet entre 2018 et 2020 (voir portfolio en annexe 2), il s'avère que les bénéficiaires sont majoritairement des agriculteurs ayant de petites exploitations et déjà convaincu par la démarche c'est pourquoi, ce projet a pour objectif d'aller toucher davantage l'agriculture conventionnelle plus impactante sur l'environnement. Ce projet a également comme objectif d'élargir le pool des bénéficiaires car nous avons également remarqué qu'il y avait une forte demande de participation des agriculteurs lors des événements d'inscription au projet (80 demandes pour 15 places/an) sans pouvoir tous les accueillir. Le but est que le pool des agriculteurs bénéficiaires soit suffisant au début de l'année 2023 pour être opérationnel et voir la zone d'impact du projet s'étendre en toute autonomie.

Contexte

Environnement

Le Parc naturel régional du Haut-Languedoc est un territoire situé à la pointe sud du Massif central, à cheval sur une partie du département du Tarn et sur une partie de l'Hérault, en région Occitanie.

Par sa situation à la rencontre des influences climatiques océanique et méditerranéen, le Parc naturel régional du Haut-Languedoc présente des paysages très diversifiés. On y inventorie 18 unités paysagères qui se retrouvent dans 7 micros régions différentes. L'habitat méditerranéen est un paysage façonné par la chaleur et la sécheresse avec des épisodes pluvieux. Cela permet l'épanouissement d'une flore et d'une faune remarquables. On trouve ainsi taillis de chênes, garrigues et maquis. Le chêne vert se développe beaucoup sur cette terre à relief. L'habitat atlantique est quant à lui une terre de sommets avec les monts de Lacaune et de la Montagne noire. Cet habitat présente de nombreuses essences d'arbres comme le hêtre, le chêne et des essences de résineux, comme le Douglas, introduit par l'activité sylvicole. On y trouve aussi des îlots agricoles, prairies et landes notamment en zone tampon. Les tourbières sont aussi fréquentes, en période de sécheresse, elles offrent une ressource de fourrage vert.

Le territoire du Parc naturel régional du Haut-Languedoc et ses alentours drainent une diversité biologique exceptionnelle avec 170 espèces animales, près de 250 espèces d'oiseaux dont 120 nicheuses régulières, 26 espèces de chauve-souris sur les 33 présentes en France, 2 500 espèces de plantes à fleurs.

En outre certaines espèces comme les amphibiens sont historiquement fortement représentées dans le Tarn. Le département qui sera la zone principale d'action du projet abrite environ 1/3 des espèces présentes en France avec 12 espèces. Il s'agit du département d'Europe avec le plus de biodiversité de batraciens avec notamment le triton marbré, le crapaud accoucheur et calamite ou encore les grenouilles agiles, verte et rousses. Toutes les espèces de batraciens du département sont en régression quand elles ne sont pas menacées d'extinction. Un couvert végétal suffisant et dense permettant la connexion entre des mares naturelles et les forêts sont

indispensable pour maintenir les populations.

Social

Le territoire bénéficiant d'influences climatiques méditerranéennes à l'Est et océaniques et montagnardes à l'Ouest, les productions sont très diversifiées, allant des productions viticoles aux fruits et légumes et produits de l'élevage. Le Tarn compte 6 000 exploitations agricoles correspondant à 52 % du territoire tarnais avec 298 000 ha de surface agricole. Parmi elles, il y a 4 600 exploitations professionnelles. Par ailleurs, une exploitation sur 4 produits sous signe d'identification de la qualité et de l'origine. L'agriculture biologique est également bien développée.

Dans le Tarn, 1 exploitation sur 4 commercialise tout ou partie de sa production en circuit court. Cependant comme dans d'autres régions, la diminution des exploitations est visible plus particulièrement depuis 2000 selon les chambres d'agriculture, et est particulièrement marquée dans les secteurs polyculture, poly élevage, bovin laitier, viticulture et porcine.

Le Parc régional met en place divers projets valorisant l'agriculture durable telle que le projet de promotion des variétés anciennes de pommes « Nos pommes d'autrefois ».

Un inventaire du patrimoine fruitier du Parc naturel régional du Haut-Languedoc, a été réalisé entre 2000 et 2003, par l'association gardoise "Fruits Oubliés". Il a révélé la présence d'une grande diversité de pommes liées à ce territoire. Parmi la centaine de variétés recensées, 43 ont été identifiées comme étant de tradition locale. Or, ce patrimoine fruitier disparaît peu à peu. L'apparition dans les années 1950 de l'arboriculture industrielle, qui tend à homogénéiser les pratiques et les variétés utilisées, est l'une des principales causes de cette disparition. S'ajoute à cela un autre facteur qui intervient dans la perte de cette biodiversité cultivée : la déprise agricole. En effet, avec la diminution de la population rurale, c'est toute une culture, un savoir-faire et des pratiques liés à l'arboriculture qui disparaissent. Face à ces constats, le Parc s'est engagé à mettre en place des vergers de sauvegarde des variétés anciennes et locales de pommes.

Lors de la première phase de ce travail, avec l'appui technique et scientifique de partenaires (Pépins d'Hier, Verger conservatoire du patrimoine fruitier du conseil général du Tarn), cinq variétés ont été sélectionnées : la Milharenque, la Reinette de Marso, la Pomme de Rouairoux, la Janissole et la Coeur de Boeuf. Des greffons ont été ensuite prélevés durant l'hiver 2012-2013 puis greffés en pépinière au printemps suivant.

Les arbres greffés ont été introduits en vergers de sauvegarde à l'automne 2015. De jeunes plants de variétés anciennes de pommiers ont rejoint en janvier 2016 quatre vergers de sauvegarde accueillant chacun entre 15 et 25 arbres des 5 variétés différentes. Dans la continuité de ces actions, le Parc Naturel Régional s'est fixé comme objectif de mettre à disposition gratuitement des greffons de ces variétés anciennes afin de les diffuser sur le territoire.

Justification du projet

Un projet d'intérêt général

Le projet permet le regroupement d'une grande diversité de citoyens et d'acteurs (paysans, écoliers et étudiants, consommateurs, associations, exploitations agricoles, parc naturel régional et établissements scolaires) autour d'un patrimoine naturel local commun. Il favorise les synergies entre acteurs et a une véritable vocation de sensibilisation à la biodiversité locale naturelle et domestique souvent méconnue.

Les systèmes agricoles mis en place permettent d'améliorer les caractéristiques environnementales des parcelles, tant au niveau édaphique, hydrique et d'accueil de la biodiversité. Le modèle de « Guilde » en agroforesterie qui a pour principe de multiplier les espaces et bordures au sein d'une parcelle est de ce fait particulièrement propice à l'accueil d'une biodiversité diversifiée. L'intégration des corridors entre mares et zones humides permettent la circulation d'espèces sauvages menacées entre plusieurs milieux naturels et de protéger un patrimoine commun de biodiversité.

Chaque parcelle sera dotée d'un design, ou plan de mise en place personnalisé ce qui multipliera les possibilités de comparaison et d'échange entre producteurs. Le fruit de ces échanges sera capitalisé et permettra la rédaction de guides de retour d'expérience diffusés gratuitement le plus largement possible, permettant l'enrichissement du patrimoine commun sur la thématique agroforestière et sur les possibilités de symbiose entre systèmes productifs et biodiversité sauvage.

Les activités en lien avec les établissements scolaires (randonnées pédagogiques, chantiers participatifs, ateliers sur la biodiversité et sur l'alimentation via les circuits courts) permettront :

- de connecter les jeunes publics à leur environnement mais également
- de développer une réflexion sur les pratiques alimentaires
- d'expliquer le principe de consommation responsable en mettant en avant des modèles d'économies circulaires et en circuits court, modèles dans lesquels s'inscrit pleinement l'initiative de culture de variété anciennes et oubliées

Enfin, c'est bien une position d'acteurs que recherche le projet pour ses participants, l'ensemble des activités du projet réalisées sur les fermes étant réalisé par le biais de chantiers participatifs.

Un projet innovant

Ce projet a pour originalité d'aborder à la fois la thématique de la biodiversité sauvage et domestique, deux thématiques qui sont souvent abordées séparément, dans le cadre de politiques environnementales de préservation pour la première et dans le cadre de politiques agricoles pour la seconde. Ces deux thématiques correspondent pourtant à un ensemble cohérent dans le cadre des fermes concernées par le projet, biodiversité sauvage et domestique

cohabitant au sein des mêmes espaces et la préservation d'une faune sauvage aussi sensible que les amphibiens passant nécessairement par une modification des pratiques agricoles, notamment en termes de réduction des polluants.

Il vise par ailleurs à la mise en réseau de plusieurs fermes entre elles par l'échange de pratiques et l'entraide afin de réhabiliter une dynamique collective des processus de production agricole, dynamique mises à mal par le phénomène de modernisation des fermes et la désertification des zones rurales. Le projet porte la vision de fermes ouvertes sur l'extérieur et connectées aux citoyens, productrices d'expérimentations et de savoirs et diffuseuses de bonne pratique.

Le projet est enfin original par la diversité des acteurs mobilisés, chaque acteur disposant d'une expertise (biodiversité sauvage, agriculture durable, compétences pédagogiques) bénéfique à la réalisation d'un projet pluridisciplinaire et horizontal, le projet se construisant au fur et à mesure des contributions volontaires et au travail de chaque acteur.

Un projet reproductible

Le projet est construit sur la base d'une mise en réseau d'acteurs autour de la valorisation d'un patrimoine commun. Il permet un élargissement progressif potentiel du nombre de ses acteurs, fermes comme établissements scolaires dans le département du Tarn, et dans le département voisin de l'Hérault qui accueille une partie du PNR du Haut Languedoc. L'implication des établissements scolaires vise également à favoriser l'essaimage de pratiques plus respectueuses de l'environnement et l'usage de variétés anciennes de fruits.

La production de variétés anciennes de fruits pourrait permettre à terme une distribution et une vente à l'échelle locale ce qui pourrait élargir le projet à de nouveaux acteurs (cantines scolaires ou d'entreprises, épiceries locales).

Par ailleurs, l'objectif de récupération de variétés anciennes de fruits implique la récupération d'espèces locales qui sont spécifiques à chaque département ou région. L'expérimentation pourrait ainsi être dupliquée sur de nouvelles zones pour récupérer d'autres essences de fruitiers anciens, en conservant l'entrée du travail au sein d'espaces naturels cohérents que constituent les Parcs Naturels Régionaux.

Objectifs du projet

Le projet a pour objectif de revaloriser la biodiversité domestique et sauvage du Tarn en impliquant le plus grand nombre de citoyens possible dans la remise en culture de variétés d'arbres fruitiers anciens et la protection des nombreuses espèces de batraciens présents sur ce département.

La deuxième phase du projet (2021-2022) poursuit les objectifs suivants :

- 1) Mettre en place à l'intérieur de 36 fermes supplémentaires (dont 20% en systèmes agricoles conventionnels), 50 hectares minimum de systèmes agroforestiers et

- sylvopastoraux à travers la plantation de 3500 arbres issus notamment de variétés anciennes de fruitier et 2500 arbres améliorants
- 2) Recréer des paysages fertiles et biodiversifiés permettant le maintien de la biodiversité menacée, notamment des amphibiens, sur 14 des fermes identifiées, et diffuser ces pratiques aux autres bénéficiaires
 - 3) Sensibiliser et impliquer les écoliers, étudiants et citoyens aux enjeux de paysages biodiversifiés et à une alimentation ancrées dans la consommation de produits locaux commercialisés et en circuits courts
 - 4) Autonomiser les agriculteurs bénéficiaires par la mise en place de journées d'échanges, de formations et d'un accompagnement dédié

Bénéficiaires du projet

Bénéficiaires directs

Les **626 bénéficiaires directs** du projet regroupent une importante diversité de profils :

- Les 36 exploitants agricoles et habitants des zones rurales, qui travaillent individuellement ou en collectif et qui participeront à la mise en oeuvre des actions de plantation et restaurant des mares sur leur terrain. 2 fermes sont à l'initiative du projet et sont pré-sélectionnées. L'identification des autres fermes partenaires est assurée en partenariat avec le Parc Naturel Régional du Haut Languedoc et fait l'objet de réunions publiques d'information préalable et de débat sur le projet
- Les classes des établissements scolaires et/ou groupes jeunes gérées par des établissements sociaux qui bénéficieront du programme de sensibilisation aux écosystèmes humides, aux paysages locaux et aux principes de consommation responsable en circuit court et participeront aux chantiers participatifs (**10 à 15 classes, soit environ 400 élèves**). Les établissements seront sélectionnés au sein du département du Tarn, de préférence à l'intérieur du Parc Naturel Régional et/ou classés en quartiers politiques de la ville, sur la base de l'enthousiasme de l'équipe pour le projet et la capacité des activités à s'insérer dans le programme pédagogique de l'établissement. Le lycée de Touscayrat agricole est d'ores et déjà volontaire pour se joindre au projet
- Les citoyens du Tarn qui seront sensibilisés via la participation aux chantiers participatifs de plantation et de rénovation des mares. Chaque chantier de bénévole fera l'objet d'une communication publique auprès des réseaux d'Envol Vert, du CPIE, du PNR du Haut Languedoc et des autres parties prenantes soutenant le projet. La participation aux chantiers est libre à tous les majeurs et mineurs accompagnés et gratuite, ce afin de fédérer le plus large public possible. Les établissements partenaires constitueront également relais d'information performant et permettront de toucher les parents d'élèves. (**200 citoyens participants**)

Bénéficiaires indirects

Le nombre de bénéficiaires indirects du projet est estimé à **13 400 personnes**, et correspond à une grande diversité de profils :

- Les **6000 exploitations professionnelles** agricoles du Tarn qui pourront bénéficier des connaissances acquises par le réseaux d'acteurs bénéficiaires mis en place par le projet et des divers boîtes à outils clé en main de systèmes agroforestiers adaptés aux différents types de porteur de projet et du contexte pédoclimatique des parcelles agricoles.
- Les consommateurs du Tarn qui bénéficieront, à terme, d'une source d'approvisionnement d'une diversité de fruits de variétés anciennes, produit en circuit court selon des techniques agricoles durables. (**impact potentiel de 5 000 personnes estimé**)
- Les familles des élèves et des citoyens impliqués dans les divers évènements de sensibilisation et chantiers nature participatifs pourront également bénéficier des savoirs acquis lors de tel évènements soit une moyenne de 4 personnes par élève ou citoyen bénéficiaire direct. (**soit 2400 personnes**)

Activités et indicateurs de résultat

OS1) Mettre en place à l'intérieur de 36 fermes supplémentaires (dont 20% en systèmes agricoles conventionnels), 50 hectares minimum de systèmes agroforestiers et sylvopastoraux à travers la plantation de 3500 arbres issus notamment de fruitiers de variétés anciennes et 2500 arbres améliorants

Résultat 1.1 : Identification des fermes bénéficiaires

- Réalisation de 3 journées d'information et d'appel à bénéficiaires chaque année du projet (18 fermes seront sélectionnées par an)
- Signature de la charte avec les fermes identifiées sur le projet
- Diagnostic des parcelles et des besoins en arbres en fonction des conditions pédoclimatiques de chaque exploitation
- Création d'un design personnalisé pour chaque ferme du projet effectué lors des formations en agroforesterie

Résultat 1.2 : 20% des fermes bénéficiaires sont des exploitations conventionnelles

- Réalisation de réunions avec les organisations professionnelles agricoles (syndicats, coopératives, chambre d'agriculture...).
- Participation à des foires agricoles (foire de Réalmont, etc.)
- Identification et prise de contact avec des fermes conventionnelles têtes de réseau localisées dans des sites pertinents
- Développement de kit de design agroforestier incluant les arbres fruitiers et les arbres améliorants adaptés aux principaux modèles agricoles conventionnels (élevages, grandes cultures type céréalières, etc.) et aux principales données pédoclimatiques afin de répondre de manière plus efficace aux contraintes spécifiques de leur exploitation très différent des petits exploitants en polyculture (principaux bénéficiaires du projet aujourd'hui).

- collaboration en synergie avec les agriculteurs conventionnels afin qu'ils apportent une contribution technique et financière pour l'achat des arbres et de leur entretien.

Résultat 1.3 : Plantation des arbres au sein des parcelles agricoles. 3500 arbres fruitiers seront plantés avec des notamment des variétés locales et anciennes. Suite aux formations réalisées lors de la première phase du projet, la plupart des agriculteurs ont souhaité diversifier leurs parcelles avec des arbres adaptés aux dérèglements climatiques à venir. Nous prévoyons donc que 2/3 des fruitiers seront choisis spécialement pour leur résilience aux conditions climatiques des années à venir. Une attention sera également portée à l'origine locale de certains porte-greffes en incluant notamment des semis de pépins et noyaux. A cela s'ajoute 2500 arbres améliorants (non fruitiers) pour remplir les fonctions d'apport de matière organique, brise vent, diversité, fourragère et mellifère. Certains arbres seront plantés pour la production de biomasse afin de fertiliser les sols, une technique inspirée de l'agriculture syntropique. Ces arbres rempliront également la fonction de barrières naturelles pour diminuer l'impact des vents et favoriser l'introduction de micro-climats favorables, tout en luttant contre l'érosion et recréant un contexte propice à la récupération de la biodiversité sauvage. En fonction des modèles définis par rapport aux spécificités de chaque ferme, les arbres seront intégrés dans des systèmes de forêts nourricières, des guildes et des pâturages.

Une partie des plants sera issue des propres pépinières ou plantations des participants. Dans d'autres cas les plants seront achetés aux partenaires locaux pépiniéristes voire même issu de semi pour diversifier la génétique.

- Installation et entretien de pépinières collectives
- Collecte des graines/noyaux des différentes essences désirées
- Préparation du terrain
- Achat des plants auprès des partenaires du projet
- Formation à la plantation et à l'entretien des arbres
- Plantation des arbres
- Suivi des plantations

OS2) Recréer des paysages fertiles et biodiversifiés permettant le maintien de la biodiversité menacée notamment les amphibiens sur 14 des fermes identifiées et diffuser ces pratiques aux autres bénéficiaires

Résultat 2.1 : 10 formations sont réalisées autour d'une agriculture plus respectueuse de l'environnement

- Construction des formations les plus adaptées aux profils des participants identifiés (gilde, paysages fertiles, permaculture, jardin forêts, etc.)
- 10 sessions de formation sont délivrées auprès des participants du projet et sont ouvertes au plus grand nombre pour faciliter la diffusion du concept d'agroforesterie (du design des parcelles à leur entretien)
- Les participants ont toutes les bases pour la réalisation optimale de leur projet d'agroforesterie

sur le long terme

Résultats 2.2 : 14 mares ou zones humides sont restaurées ou créées avec l'appui du CPIE des Pays Tarnais

- Diagnostic de l'état des zones humides afin de s'orienter plutôt sur la création ou la restauration des mares au sein des parcelles agricoles

Résultat 2.3: Les systèmes agroforestiers et les mares créées ou restaurées permettent l'apparition de corridors écologiques entre les exploitations et les patchs forestiers

- Diagnostic cartographique des corridors écologiques
- Prise en compte de cet enjeu dans les plans de plantation et d'installation des mares et lors des diagnostics des fermes de l'OS1.

NB : Attention, du fait de l'éloignement conséquent des fermes entre elles nous ne parlons pas de créer des corridors écologiques entre les exploitations mais bien de créer des corridors écologiques entre les parcelles agricoles et les milieux naturels tout autour.

OS3) Sensibiliser et impliquer les écoliers, étudiants et citoyens aux enjeux de paysages biodiversifiés et à une alimentation ancrées dans la consommation de produits locaux commercialisés en circuits courts

Résultat 3.1: Du matériel pédagogique sur l'agroforesterie et la biodiversité est produit

Résultat 3.2: 10 établissements scolaires participent aux activités du projet

Résultat 3.3: 10 à 15 classes sont sensibilisées aux enjeux de l'agroécologie, de l'agroforesterie et de la préservation de la biodiversité via la réalisation d'une journée de sensibilisation effectué par établissement prenant la forme :

- d'intervention en classe ou sur le terrain de l'école pour effectuer des ateliers de plantation
- de participation des établissements aux chantiers nature de plantation d'arbres ou de creusage de mares
- de visites des parcelles des bénéficiaires sous forme de promenade pédagogique expliquant les bienfaits des bonnes pratiques observés sur le terrain

Résultat 3.3 : 10 à 15 classes sensibilisent leurs établissements aux enjeux de l'alimentation durable et locale

- Réalisation d'ateliers de sensibilisation par les classes d'élèves en présence d'une des producteurs/productrices du projet
- Evénements de sensibilisation selon le format choisi par les élèves (stands réalisés sur la pause déjeuner par exemple) pour interpeller leur établissement sur les thèmes défendus par notre projet.

Résultat 3.4 : Les citoyens sont sensibilisés aux enjeux agroécologiques via notamment l'agroforesterie

- Réalisation de 36 chantiers nature participatifs où le grand public peut s'inscrire. L'apprentissage par l'acte sera très efficace afin de faire passer nos messages. Ces événements seront valorisés par les différents canaux de communication d'Envol Vert et de ses partenaires

afin d'attirer le plus grand nombre de participants.

OS4) Autonomiser les agriculteurs bénéficiaires par la mise en place de journées d'échanges, de formations et d'accompagnement dédiés.

Résultat 4.1: Un réseau entre producteurs mais aussi avec les institutions est constitué pour la diffusion et l'échanges sur les pratiques d'agroforesterie, de préservation de la biodiversité et sur les conditions de réussite de l'action collective

- 10 journées d'échanges de pratiques sur parcelle agroforestière réalisées réunissant au total 50 participants et 5 acteurs institutionnels.

- Partenariat avec au moins 5 autres projets ou initiatives extérieurs au projet d'Envol Vert

- Réalisation de boîte à outils sur la mise en place clé en main de systèmes agroforestiers adaptés aux différents types de porteur de projet et de contexte pédoclimatique des parcelles agricoles.

Un pool suffisant d'agriculteurs bénéficiaires et de partenaires est constitué afin de diffuser les bonnes pratiques et lancer un processus d'autonomisation sur l'ensemble du territoire du Tarn et ainsi pouvoir entrer dans une étape de finalisation du projet en 2023. Ceci impliquera l'arrêt d'une présence constante au sein des bénéficiaires de la part d'Envol Vert. Un suivi sera cependant effectué sur l'ensemble des axes de travail par la présence du responsable du projet avec plusieurs visites par an. Envol Vert répondra aux diverses sollicitations des bénéficiaires dans la mesure du possible pour la conduite des parcelles. Un focus sera effectué sur le suivi des parcelles et la mise en réseaux grâce à la notoriété d'Envol Vert et de ses projets afin de maintenir la motivation des agriculteurs. Concernant les établissements scolaires, ils seront également encore appuyés lors des événements de sensibilisation et grâce au lien créé avec les participants.

Partenaires du projet

Le projet est porté par l'association Envol Vert qui dispose d'une solide expérience en conduite de projet en lien avec la préservation de la biodiversité et la mise en place de systèmes agroforestiers. L'association mettra à disposition ses compétences et ses ressources humaines salariées et bénévoles au service du projet.

L'association agit en partenariat avec 5 fermes, la ferme des Cabrols et la Ferme de L'Arbre qui danse étant les moteurs locaux historiques. Trois fermes additionnelles sont en cours de sélection sur la base de l'intérêt des producteurs pour le projet.

Le projet compte comme partenaire technique le CPIE¹ du Tarn qui conseille les fermes sur la réalisation du second volet du projet sur la préservation des amphibiens, thématique pour lesquels le CPIE dispose d'une expertise locale de longue date. Il sera notamment sollicité en tant qu'expert pour l'élaboration d'un système de suivi et monitoring des espèces d'amphibiens

¹ Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement

sur les fermes. Le CPIE pourra également appuyer le projet appuyant l'organisation des chantiers volontaires participatifs pour la réalisation du projet.

Le projet compte également sur l'appui du Parc Naturel Régional du Haut Languedoc, qui a mis en place entre 2015 et 2017 un projet pilote de valorisation des variétés anciennes de pommes avec des producteurs de la zone. Le PNR apportera son soutien technique au volet agroforestier du projet en partageant son expérience et les bonnes pratiques observées en la matière et facilitera la mise en relation d'Envol Vert avec les potentielles fermes bénéficiaires au sein du PNR durant la phase d'identification.

Le volet pédagogique du projet se développera en partenariat avec une dizaine d'établissement scolaire en cours de sélection. Le lycée agricole de Touscayrats a déjà manifesté son intérêt pour le projet et une première journée d'échange a eu lieu avec deux classes de terminale et BTS. Les établissements scolaires accueillent une partie des arbres plantés (quelques plants par établissements), mettent à disposition leurs locaux et leur personnel dans le cadre des activités pédagogiques et participent à la mise en place des ateliers de sensibilisations et des chantiers participatifs.

Enfin, plusieurs pépiniéristes locaux disposant de semences et de plants d'arbres fruitiers anciens ont été identifiés et interviendront en tant que fournisseurs et formateurs dans le cadre de formations spécifiques pour le projet : Entreprise Pépin d'hier et association 1001 Lieu.

Budget

Intitulé	Coût en €
Achats	
Matériel pour la plantation (arbres fruitiers scions, porte greffe, arbres améliorants, matériels pépinières et plantation, graine et noyaux de fruitiers, protection anti-gibier et bambou)	30 142€
Matériel pour la création des mares (bâches et plantes)	3 900€
Matériel pédagogique et de communication	6 200€
Matériel de coordination et bureautique	1 000€
Prestations	
Experts lors des journées de formation agroforesterie	7 000€
Intervention CPIE pour les formations mares	1 600€
Intervention Tractopelle/Mini pelle	8 300€
Autre frais	
Transport (des équipes et des plantes)	5 520€
Nourriture dans le cadre des chantiers participatifs et des formations	3 562€
Entretien/assurance véhicule de déplacement	3 000€
Télécommunication et Affranchissement	800€
Location de salles	5 000€
Ressources Humaines	
Volontaires en service civique	2 592€
Chargé de projet	21 600€
Chargé de cartographie	2 400€
Chef de projet	9 000€
Sous-total	111 626€
Frais de fonctionnement de 20% (direction, administration, partenariat etc.)	22 323€
TOTAL	133 949€

Annexe 1 : PORTFOLIO du 1er cycle 2019-2020



Suivi des plantations agroforestières sur une exploitation maraîchère



Diagnostic d'une parcelle candidate



Formation au design agroforestier



Formation entretien des arbres



Accueil des étudiants de CentralSupelec en appui sur le projet



Journée d'échange d'expérience



Formation au design des parcelles agroforestières



Formation au design des parcelles agroforestières



Diagnostic d'une parcelle en grande culture

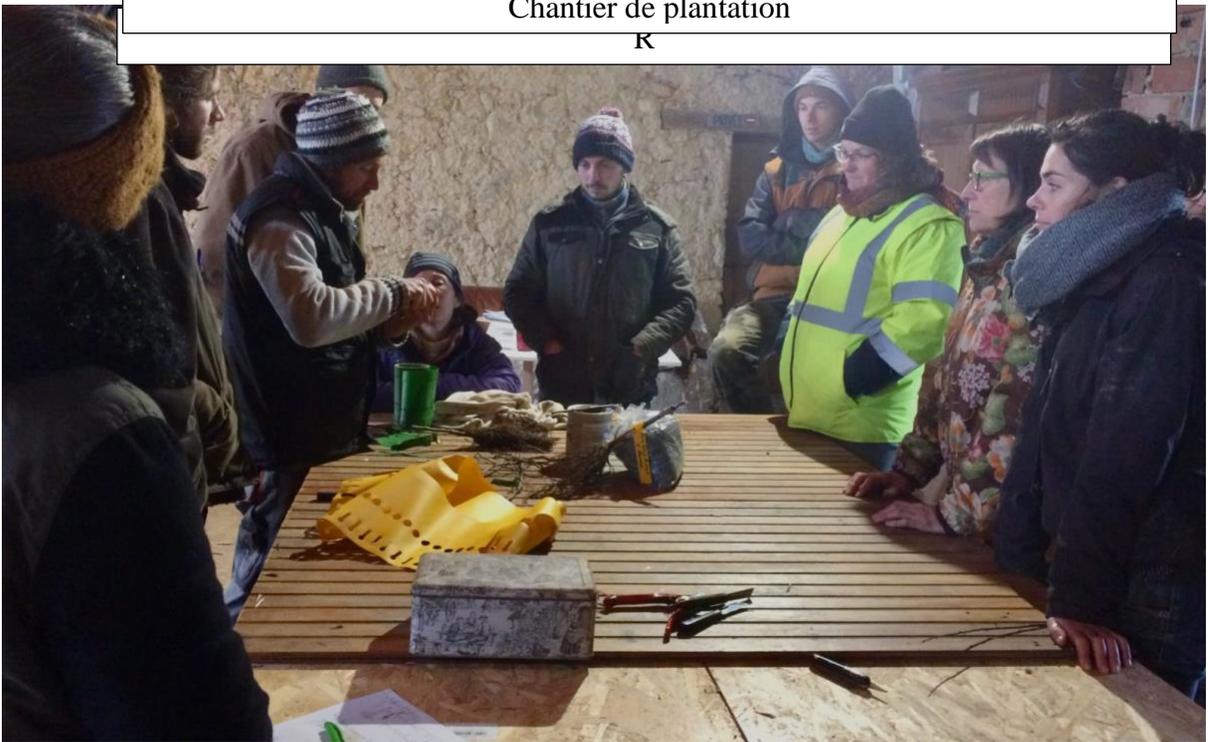


Réalisation d'une mare en parcelle agricole



Chantier de plantation

K



Formation à la greffe des arbres



Chantier de plantation



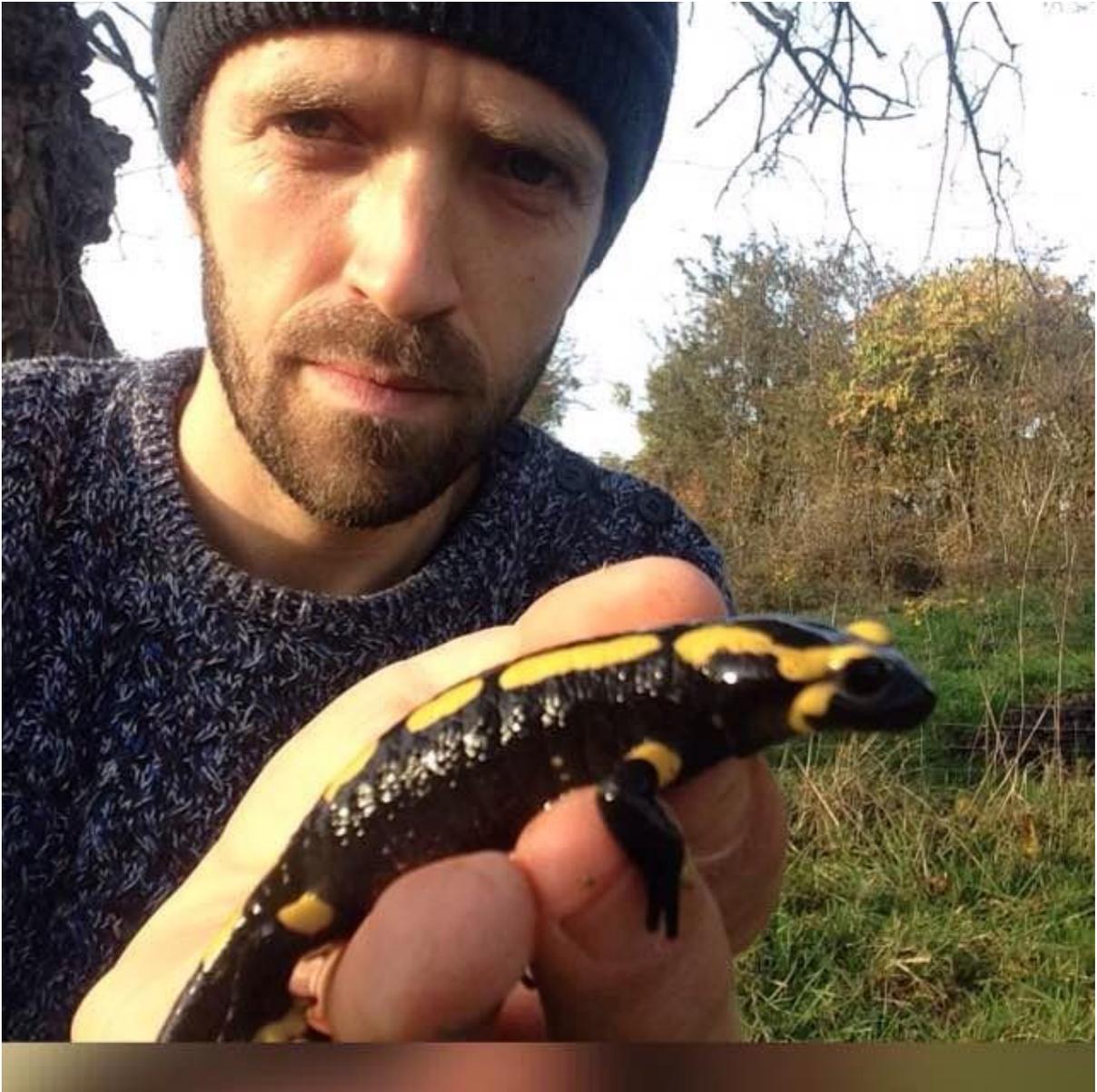
Formation à la plantation des arbres



Sensibilisation en classe de lycée agricole



Participation des élèves sur le terrain



Présence d'une salamandre sur une parcelle agricole, espèce protégée au niveau

Fiche Action 2 : RÉFÉRENTIEL EMPREINTE FORÊT France

Fournir et déployer des outils références de mesure de l'impact sur les forêts des produits consommés en France afin de mobiliser consommateurs, acteurs économiques et publiques contre la déforestation importée.



Figure 1: Forêt tropicale menacée par la déforestation liée à la production de matière première

Porté par l'association Envol Vert

En partenariat avec l'association Open Food Fact

Durée du projet : Juillet 2021 – mars 2023

Contact

Boris Patentreger (Coordinateur du projet) :

bpatentreger@envol-vert.org, 07 76 07 44 19

Thibaut Martin (Responsable partenariat):

coordination.partenariat@envol-vert.org, 07 85 32 42 39

Résumé du projet

La déforestation et la conversion d'écosystème naturel sont les causes majeures de perte de la biodiversité selon l'UICN. Cette perte d'habitats naturels impacte la faune et la flore et participe à l'augmentation des "zoonoses" telles que la Covid-19. La déforestation est aussi responsable de 11% à 17% des émissions de gaz à effet de serre dans le monde. Elle reste très importante notamment dans les zones tropicales principalement à cause de l'agriculture commerciale pour l'exportation. L'Europe est l'une des principales régions importatrices de ces matières premières à risque. Il s'agit de « déforestation importée »². La France s'est dotée d'une stratégie nationale de lutte contre la Déforestation Importée (SNDI) mais **encore aujourd'hui**, les outils existants manquent de transparence et de reconnaissance nationale pour pouvoir lutter efficacement contre la déforestation importée. Les affichages existants ne permettent pas de connaître **l'impact exact des produits sur les forêts**.

Face à ce besoin, Envoy Vert a élaboré depuis 2013 un indicateur dénommé « l'Empreinte Forêt » qui évalue pour chaque produit la surface de forêt en m² potentiellement convertie lors de la production d'une matière première.

Le projet « **Référentiel Empreinte Forêt France** » a pour objectif de valider consensuellement et de diffuser l'indicateur Empreinte Forêt et sa méthodologie de calcul auprès d'un plus large public. Des outils de sensibilisation et d'aide à la décision permettront aux consommateurs, entreprises et collectivités de s'approvisionner durablement et de s'inscrire dans une démarche zéro déforestation en toute autonomie.

Ces outils de diffusion prendront plusieurs formes :

- La **publication d'un référentiel basé sur une méthodologie Empreinte Forêt validée** et issue des réflexions de groupes de travail réunissant des experts reconnus et s'appuyant sur des travaux pilotes. Cette publication intégrera la méthodologie de risque déforestation et le calcul d'empreinte de surface nécessaire pour la production de soja, palme et bois/papier. Cette méthodologie de calcul permettra de mesurer l'impact des achats sur la déforestation importée via la déforestation consommée (*3ème trimestre 2022*).
- **Publication d'un rapport présentant l'Empreinte Forêt moyenne des français en 2021** sur la base de la nouvelle méthodologie développée (*sortie fin 2022*).
- **Le site en ligne dénommé « Quiz Empreinte forêt » actualisé** avec la nouvelle méthodologie (*dont la première version est disponible sur le site internet d'Envoy Vert : <http://empreinte-foret.org/quiz/>*) et qui permet au grand public via un questionnaire, de connaître son empreinte forêt en fonction de son mode de consommation. (*Fin 2022*).
- **Un stand d'animation dénommé « le SuperBosquet »**. Les résultats de cette animation seront actualisés avec la nouvelle méthodologie. Les consommateurs pourront découvrir l'impact sur la forêt des principaux produits de consommations contenant des matières premières à risque. Ce stand inauguré durant le Congrès Mondial pour la Nature organisé par l'UICN et l'OFB à Marseille en septembre 2021 sera utilisé dans à minima 3 événements grands publics. (*2022-2023*).

² https://www.wwf.fr/sites/default/files/doc-2021-04/20210414_Rapport_Quand-les-europeens-consomment-les-forets-se-consument_WWF.pdf
https://www.researchgate.net/publication/278241745_Study_The_impact_of_EU_consumption_on_deforestation_commissioned_by_DG_Environment_EU_Commission_The_impact_of_EU_consumption_on_deforestation_Comprehensive_analysis_of_the_impact_of_EU_consumption_on

- La publication de guides méthodologiques à destination des entreprises et collectivités permettant à celles-ci d'être autonomes sur le calcul de leur "Empreinte Forêt" et de leurs proposer des actions permettant de mettre en place une stratégie « zéro déforestation » sur l'ensemble de leurs activités ou consommation de produits (Fin 2022 - début 2023).
- La mise en ligne des résultats de l'Empreinte Forêt sur l'ensemble des produits contenant des matières premières à risque présents dans la base de données alimentaire d'Open Food Facts. Ces résultats présents sur le site d'OFF permettront aux citoyens de connaître de manière instantanée l'empreinte forêt d'un produit alimentaire (Fin 2022 - Début 2023 pour les matières premières soja et huile de palme).
- **Option : Une plateforme en ligne pour les entreprises** qui permettra aux acteurs économiques de renseigner leurs données propres (quantité, origines, certifications, projets en cours, etc.) afin d'obtenir une évaluation spécifique de l'Empreinte Forêt de leurs produits sur la base de données d'OFF. (2023)

Contexte

Les forêts sont biologiquement plus diverses que n'importe quel autre écosystème terrestre. Elles couvrent environ 31% de la surface de la Terre, soit près de 4 milliards d'hectares, **et contiennent plus de deux tiers des espèces vivantes terrestres**. Le bassin amazonien à lui seul abrite environ 25% de ces espèces. Les forêts du monde rendent des services indispensables aux êtres humains. Presque tous les actes de notre vie y sont liés : quand nous buvons, quand nous respirons, quand nous nous soignons, quand nous construisons et... quand nous mangeons.

Pourtant ce sont en moyenne 13 millions d'hectares de forêts qui disparaissent chaque année. On estime que 25% de la déforestation illégale dans les tropiques est liée à la production de denrées exportables³. En 2021, une étude du WWF révèle que l'Union Européenne participe à 16% de déforestation associée au commerce international⁴. Ainsi, en France, l'essentiel de notre impact sur les forêts est lié à la déforestation importée⁵.

La lutte contre la déforestation importée est devenue une préoccupation publique nationale et européenne⁶. L'Etat français, pionnier à l'échelle européenne, s'est doté en novembre 2018 d'une Stratégie nationale de lutte contre la déforestation importée (SNDI) mais encore aujourd'hui, aucun outil n'est suffisamment reconnu nationalement pour lutter efficacement contre la déforestation présente dans nos produits de consommation. Ce problème est très compliqué à résoudre car la chaîne de valeur d'un produit est complexe dû à la diversité des intermédiaires (surtout si ce produit est ultra-transformé), au manque de transparence dans les origines des matières premières utilisées et à la robustesse des actions mises en place par les entreprises.

C'est pourquoi, Envol Vert travaille depuis 2013 à développer un indicateur dénommé « **L'Empreinte**

³ Sam Lawson, "Consumer Goods and Deforestation : An Analysis of the Extent and Nature of Illegality in Forest Conversion for Agriculture and Timber Plantation", Forest Trend Reports Series, 2014 - https://www.forest-trends.org/publications/consumer_goods-and-deforestation/

⁴ WWF, "Quand les Européens consomment, les forêts se consomment", 2021 - https://www.wwf.fr/sites/default/files/doc-2021-04/20210414_Rapport_Quand-les-europeens-consomment-les-forets-se-consument_WWF.pdf

⁵ La déforestation importée est définie comme « L'importation de matières premières ou de produits transformés dont la production a contribué, directement ou indirectement, à la déforestation, à la dégradation des forêts ou à la conversion d'écosystèmes naturels en dehors du territoire national Stratégie Nationale de Lutte contre la Déforestation Importée (SNDI), 2018, MTE



Forêt » qui mesure la surface d'écosystème forestier détruits nécessaire à la production de divers produits importés pour la consommation des Français. Cet indicateur s'exprime en m² et sa cible est double. Il permet :

- de sensibiliser les citoyens à l'impact des produits qu'ils consomment. Ainsi, ils pourront effectuer des choix éclairés lors de leurs actes d'achat.
- d'informer les entreprises et collectivités de l'impact de leurs activités et produits sur les forêts et ainsi les mobiliser à adopter diverses bonnes pratiques (changer leurs recettes, certifier leurs filières, etc.).

L'augmentation dramatique des incendies notamment en Amazonie brésilienne ces dernières années ainsi que la crise sanitaire liée à la Covid-19 ont renforcé la volonté des citoyens comme des acteurs économiques français à adopter des mesures fortes pour la préservation des forêts tropicales. Face à ces événements, **les citoyens et les organisations expriment une demande croissante d'outils et d'actions concrètes leur permettant de contribuer à la préservation des forêts du monde.**

Pour répondre à cette demande, il est nécessaire que cet indicateur soit diffusé le plus possible et sur des outils divers et variés. **Il doit être accessible à tout un chacun.**



Objectifs et activités du projet :

Le projet « Référentiel Empreinte Forêt France » vise à fournir et déployer des outils de mesure de l'impact sur les forêts de tous les produits consommés en France afin de mobiliser consommateurs, acteurs économiques et publiques contre la déforestation importée.

Cet objectif global sera décliné par le biais de quatre objectifs spécifiques (et un en option):

OS1) Développer et publier une méthodologie de référence de l'Empreinte Forêt issus des travaux d'un comité d'experts. :

Activité 1.1 : Mise en place du comité d'expert. Définition du planning et des acteurs à interroger.

Activité 1.2 : Animation du premier groupe de travail (4 réunions thématiques) sur la méthodologie générale "Empreinte Forêt" et sur les critères de risque de déforestation.

Activité 1.3 : Ecriture de la partie risque déforestation du rapport méthodologie Empreinte Forêt 2021.

Activité 1.4 : Trois groupes de travail organisés sur les filières **soja, huile de palme, et bois** pour définir les méthodologies de calcul dédiées aux surfaces nécessaires de ces filiales.

Activité 1.5 : Ecriture des parties méthodologiques de calcul pour la partie surfaces nécessaires des matières premières à risque (soja, huile de palme et bois).

Activité 1.6 : Compilation des différentes parties du rapport méthodologique "Référentiel Empreinte Forêt France", validation au sein du comité de pilotage et du Comité Scientifique et Technique Forêt, publication de celui-ci et diffusion.

OS2) Transcrire la méthodologie "Référentiel Empreinte Forêt" en guides d'utilisation à destination des entreprises et collectivités :

Activité 2.1 : Mise en place d'un comité de travail avec à minima une entreprise pilote en lien avec au moins une matière première à risque. Travail sur le périmètre, les indicateurs et le cadre du guide méthodologique.

Activité 2.2 : Déclinaison de la méthodologie en un guide d'actions spécifiques pour le calcul de l'Empreinte Forêt propre à une entreprise ou propre à une chaîne d'approvisionnement.

Activité 2.3 : Phase de test et d'implémentation en partenariat avec l'entreprise pilote.

Activité 2.4 : Inclusion des retours et écriture du guide méthodologique.

Activité 2.5 : Publication du guide méthodologique et diffusion.

Activité 2.6 : Réalisation des mêmes activités en lien avec une collectivité publique et publication du guide méthodologique

OS3) Utilisation de la méthodologie "Référentiel Empreinte Forêt" pour mettre à jour les outils de sensibilisation actuels.

Activité 3.1 : Calcul de l'Empreinte Forêt moyenne des français en 2021 sur la base de la nouvelle méthodologie.

Activité 3.2 : Ecriture et publication du rapport Empreinte Forêt France 2021.

Activité 3.3 : Présentation des nouveaux résultats de l'Empreinte Forêt des Français dans le quiz en ligne d'Envol Vert. (Actualisation des questions, des chiffres et de l'origine géographique de l'Empreinte forêt)

(Option) Activité 3.4 : Traduction du quiz en deux autres langues supplémentaires (Italien et Portugais)

Activité 3.5 : Actualisation des Empreintes Forêts des produits présents dans l'animation



“Superbosquet” grâce à la nouvelle méthodologie.

Activité 3.6 : Utilisation de l’animation “Superbosquet” actualisé à minima dans 3 événements à destination du grand public pour sensibiliser les consommateurs.

OS4) Intégrer l’indicateur «Empreinte Forêt » sur l’ensemble des produits contenant des matières premières à risque de la base de données de l’application Open Food Facts. Les consommateurs pourront choisir les produits à moindre impact sur les forêts grâce à leur smartphone et les entreprises pourront améliorer l’Empreinte Forêt de leurs produits via une plateforme dédiée sur internet :

Activité 4.1: Mise en place du comité de suivi avec Open Food Fact (Calendrier / étapes / rendus intermédiaires).

Activité 4.2: Identification des données nécessaires aux calculs de l’Empreinte Forêt (Surface nécessaire et risque de déforestation) sur l’ensemble des produits. Spécifications des données à consolider par les entreprises (origines, cahier des charges, certifications, ...).

Activité 4.3: Ecriture de l’algorithme de calcul pour l’ensemble des catégories de produits (croisement entre les données de chaque produit et les données d’Envoy Vert).

(Option) Activité 4.4: Mise en place de la plateforme dédiée aux entreprises et automatisation du lien entre celle-ci et le calcul de l’Empreinte Forêt des produits.

(Option) Activité 4.5 : Phase de test avec des entreprises pilotes.

Activité 4.6: Intégration de l’indicateur Empreinte Forêt sur l’ensemble des outils d’Open Food Facts (*application mobile et plateforme entreprise sur le site internet*)

Activité 4.7 : Diffusion à travers une communication régulière dans la presse et le partage des résultats avec d’autres applications.

Option : OS5) Utilisation des différents outils et résultats méthodologiques pour engager d’autres acteurs dans une démarche de lutte contre la déforestation importée :

Activité 5.1: Présentation des différents résultats à des groupes d’importance tels que le GNFT (Groupe National des Forêts Tropicales) ou comme exemple pour des réflexions à plus grande échelle (Union Européenne).

Activité 5.2: Obtenir les engagements d’une dizaine d’entreprises sur l’utilisation des guides de calcul de l’Empreinte Forêt sur l’ensemble ou une partie de leurs activités.

Activité 5.3 : Utilisation des résultats méthodologiques pour une meilleure prise en compte de la déforestation importée dans les affichages environnementaux existants (ou dans les futures versions).

Indicateurs de résultats :

- La méthodologie de calcul de l’Empreinte Forêt est actualisée et issue des travaux d’un comité d’expert composé d’au moins 10 structures différentes s’étant réuni au minimum 4 fois et disponible publiquement sur le site internet d’Envoy Vert et du gouvernement (plateforme SNDI) ;

-En 2022, le référentiel permet aux différents acteurs économiques (entreprises, acteurs publics, etc.) d’avoir accès à la méthodologie et à des guides d’utilisation pour identifier, mesurer et suivre dans le temps leur Empreinte Forêt ;

- Parmi les 930 000 produits référencés dans la base de données d’Open Food Facts, ceux contenant l’une des matières premières à risque ont intégré l’indicateur Empreinte Forêt ;



- L'Empreinte Forêt moyenne des français 2021, calculée sur la base de la méthodologie est présentée dans un rapport et publiée sur le site internet d'Envoy Vert et diffusé à travers au moins 10 articles de presse ;
- Une nouvelle version du Quiz « Empreinte Forêt » est en ligne et actualisée avec la nouvelle méthodologie et des données à jour ;
- 1 million de consommateurs ont mesuré leur Empreinte Forêt (en France et dans le monde) via le nouveau quiz en ligne et/ou étudié leur impact sur les forêts via l'utilisation des données de l'application Open Food Facts ;
- Participation à 3 événements minimum afin de sensibiliser les citoyens et les organisations sur l'Empreinte Forêt grâce à notre animation "le SuperBosquet". 500 personnes sont sensibilisées à minima par événements ;
- *Une plateforme dédiée aux entreprises est partagée et leurs permet de fournir des informations plus précises sur leurs produits pour le calcul de l'Empreinte Forêt (Option) ;*
- *10 entreprises se sont engagées publiquement à mesurer et réduire l'Empreinte Forêt de leurs produits ou activités en partageant au sein de la plateforme ou publiquement les méthodes de certification, réduction des usages, recyclage, modification des recettes, etc. (Option);*
- Le référentiel Empreinte Forêt est présenté au Groupe National sur les Forêts Tropicales (GNFT) et lors des réunions de la Stratégie de lutte contre la Déforestation Importée (SNDI) en vue d'alimenter les travaux sur la création ou l'amélioration d'indicateurs de suivi (affichage environnemental) de l'impact de nos consommations sur les forêts.
- Le référentiel sera partagé aux autres organisations de protection des forêts basées en Europe pour alimenter les réflexions pour des indicateurs semblables dans les pays et présenter l'impact de cet indicateur dans les réflexions européennes.

LES BÉNÉFICIAIRES

a. Les consommateurs :

Les consommateurs français seront les premiers bénéficiaires du projet via :

- l'utilisation de l'application Open Food Facts et de son site internet (soit 1 million d'utilisateurs ayant téléchargé les applications, et 9 millions d'utilisateurs total visitant le site internet d'Open Food Facts chaque année) ;
- l'utilisation du nouveau quiz en ligne "Empreinte Forêt" d'Envoy Vert ;
- leurs participations aux événements de sensibilisation.

Ils seront ainsi encouragés à endosser une place plus importante en tant qu'acteurs du changement sur la problématique de la déforestation importée. Cette posture d'acteur du changement est nourrie par un éveil et une demande des citoyens eux-mêmes, de plus en plus vigilants sur les thématiques environnementales, notamment lors de leurs actes de consommation.

b. Les entreprises et les collectivités :



Les seconds bénéficiaires directs sont les entreprises françaises ainsi que les collectivités qui via la mise à disposition du référentiel Empreinte Forêt pourront évaluer, suivre et réduire l'impact de leurs activités et produits dans le cadre d'une stratégie interne « Zéro déforestation ».

De même, l'apparition de l'Empreinte Forêt au sein de la base de données d'Open Food Facts leur permettra d'obtenir une meilleure transparence de leur produits et de mettre en place des actions de correction adéquates notamment face à la demande grandissante de leurs clients en faveur de la RSE.

Le mécanisme de transformation choisi par Envoy Vert est d'utiliser le poids grandissant des applications mobiles pour faire changer les pratiques des entreprises. Divers exemples montrent que ces dernières sont sensibles à ces outils disponibles par les consommateurs⁷.

Globalement, les outils créés dans le cadre de ce projet, aideront les entreprises à répondre aux objectifs de résultats imposés par la loi sur « le devoir de vigilance » (*loi n°2017-399 relative au devoir de vigilance par rapport des droits humains et environnementaux des entreprises multinationales mères et donneuses d'ordre adoptée en mars 2017*) qui les oblige à prévenir et réparer les violations des droits humains et les dommages environnementaux engendrés par leurs activités et par les activités de leurs filiales, de leurs sous-traitants ou fournisseurs avec lesquels est entretenue une relation commerciale établie.

En outre, en 2019, la lutte contre la déforestation importée est devenue l'une des priorités de l'État avec notamment le développement de la Stratégie Nationale de lutte contre la Déforestation Importée (SNDI). La réduction de cette déforestation passera par l'exemplarité des politiques d'achats publics et par la sensibilisation des citoyens. Un guide -S'engager dans une politique d'achat public⁸ "Zéro Déforestation"- a par ailleurs été publié par l'État en novembre 2020 à cet effet. L'objectif de l'État est d'arriver à 0 déforestation dans ses achats publics en 2022.

Cet outil permettra aux collectivités qui le souhaitent de les aider à atteindre ces objectifs et donc de suivre ces engagements publics.

c. Les organisations européennes

Le référentiel Empreinte Forêt permettra aux organisations Européennes de lutte contre la déforestation importée de découvrir un outil novateur, sa méthodologie et son implémentation concrète au sein d'une stratégie nationale. Cela permettra d'alimenter les réflexions en cours dans leurs propres pays mais aussi de présenter ces exemples lors des discussions Européennes pour la loi visant à lutter contre l'importation de matières premières à risque de déforestation.

Les Partenaires

- l'Association Open Food Facts :

Open Food Facts est une base de données collaborative d'informations alimentaires, indépendante et librement réutilisable. Sorte de Wikipédia de l'alimentation, Open Food Facts informe le grand public (sites web, apps), aide la recherche scientifique et accompagne les politiques publiques visant à une alimentation plus saine, respectueuse de l'environnement et moins carbonée. Née en France en 2012, Open Food Facts référence plus de 930 000 produits dans plus de 180 pays, collectés par plus de 20 000 contributeurs. Son implication historique pour la transparence sur la composition nutritionnelle des aliments et son modèle en open source, gratuit et collaboratif en fait un acteur central dans la communauté des applications d'information sur l'alimentation. La base de données Open Food Facts s'est historiquement structurée autour des problématiques nutritionnelles. Elle fait cependant le constat

⁷ <https://yuka.io/wp-content/uploads/social-impact/Mesure%20d%27impact%20-%20Yuka.pdf>

⁸ https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/Guide_politique_achat_public_zero_deforestation_18nov2020.pdf



d'attentes fortes de données sur la qualité environnementale des produits recensés dans sa base de données. Elle place pour cela la structuration et l'incrémentation de critères d'évaluation de la qualité environnementale des produits comme un de ses axes de développement prioritaires. Depuis début 2019, plusieurs milliers de produits carnés font l'objet d'un score carbone affiché dans l'application, sur la base de travaux effectués avec l'ADEME. Via un partenariat initié avec Envol Vert en 2019, la base de données s'est vu agrémenter de l'indicateur Empreinte Forêt sur les produits de la catégorie volaille en 2020.

- Les participants conviés aux groupes de travail

En annexe de cette fiche projet, est présentée la liste préidentifiée des acteurs invités à participer aux principaux groupes de travail sur le risque déforestation et plus spécifiquement sur les groupes de travail thématiques par matières premières.

Ces acteurs peuvent être regroupés dans les principales catégories suivantes :

- Organismes de recherche
- Association de protection des forêts
- Secteur public
- Représentants du secteur privé
- Experts, cabinet de conseil

Un comité de pilotage est prévu avec le CST et l'OFB.

Les travaux antérieurs

Le projet est constitué sur la base de plusieurs travaux précédents :

En 2013 :

création du quiz en ligne dénommé le « Quiz Empreinte Forêt » où le consommateur ayant répondu à quelques questions peut prendre connaissance de son résultat et le comparer à la moyenne des Français. De cette manière, il peut évaluer l'impact de son mode de consommation alimentaire et bénéficier de conseils personnalisés pour l'améliorer. C'est aujourd'hui plus de 190 000 empreintes réalisées et 200 retombées presse depuis la création de l'outil et traduit en 3 langues (anglais, allemand, espagnol). La dernière version de ce quiz est actuellement disponible sur le site web de l'association à l'adresse suivante : <http://empreinte-foret.org/quiz/> ;

En 2018 :

- **la campagne Zéro Empreinte Forêt** menée par Envol Vert a permis de calculer l'Empreinte Forêt moyenne d'un-e Français-e **qui s'élevait à 352 m² par habitant** (soit deux terrains de tennis) et d'identifier les matières premières les plus à risque de déforestation qui sont : soja, huile de palme, cuir, papier, caoutchouc, café, cacao et bois. **Ce travail d'identification des matières premières à fort impact permet dans le cadre de ce projet de prioriser les actions de calcul d'Empreinte Forêt sur ces produits.**

- Envol Vert a également contribué en partenariat avec d'autres structures à la mission « **Commande publique et Zéro Déforestation** » qui visait à évaluer l'impact de la commande publique (10% du PIB français) sur les processus de déforestation importée. Ceci a permis à Envol Vert de développer une méthodologie robuste pour le calcul de l'Empreinte Forêt d'un produit. La matrice de calcul de l'indicateur « Empreinte Forêt » sera affinée et renforcée dans le cadre de ce projet.

En 2020 :

- **Développement du Quiz Empreinte Forêt propre destiné à la Colombie** sur la base des données spécifiques au pays (importation, production et consommation locale) ainsi que la participation d'experts à des groupes de travail sur la méthodologie de calcul. Cette nouvelle version servira de base à la mise à jour du Quiz en ligne à destination des Français avec le référentiel ;

- **“Pacte zéro empreinte forêt”** lancé avec plusieurs partenaires lors des élections municipales a permis d'obtenir la signature d'une vingtaine de listes politiques s'engageant pour leur mandat **et de mobiliser les acteurs politiques à la cause de la déforestation importée ;**

- **Réalisation du projet « La forêt à la chair de poule »** en partenariat avec l'association Open Food Facts qui a permis d'intégrer l'Empreinte Forêt sur la catégorie volaille de la base de données d'Open Food Facts et de créer l'animation « Super Bosquet ». **Les informations de composition des produits et des labels référencés au sein de la base de données d'Open Food Facts constituent une source cruciale d'informations qui permettront au projet de se reposer sur un large panel de données préexistantes pour le calcul de l'Empreinte Forêt sur le restant des produits.**

Empreinte forêt



Très grande empreinte forêt
Très haut risque de déforestation

2.03 m² par kg d'aliment

[Détails du calcul de l'empreinte forêt »](#)

Illustration de l'indicateur Empreinte Forêt sur un

Perspectives du projet

- L'application Open Food Facts est utilisée internationalement et dispose d'informations sur des produits présents dans de nombreux produits. La traduction et l'adaptation des résultats des calculs d'Empreinte Forêt pour d'autres pays que la France permettraient d'augmenter le nombre de personnes sensibilisées par l'indice de notation Empreinte Forêt au sein de l'application Open Food Facts.
- Une fois l'Empreinte Forêt mise en place au sein de l'application d'Open Food Facts, il pourra être intéressant de proposer des partenariats avec d'autres associations ou cabinets pour former ces derniers sur le référentiel de l'Empreinte Forêt. L'objectif étant que ces associations s'approchent ensuite des entreprises pour les accompagner dans la réduction de leurs impacts environnementaux (secteur public, secteur privé etc.).
- L'application Open Food Facts développe actuellement une deuxième base de données pour les produits non-alimentaires principalement cosmétiques. Une fois celle-ci mise en place et disponible, il sera intéressant de travailler sur la mise en place de l'Empreinte Forêt de ces produits sur leur base de données.
- S'assurer de la diffusion des résultats de l'Empreinte Forêt à travers l'appropriation de l'outil par d'autres applications qui utilisent la base de données OFF.
- S'assurer de l'usage de la méthodologie Empreinte Forêt dans d'autres scores globaux (Ecoscore, planet score, etc.).

Budget du projet sur 2 ans

Postes	Total (€)	Description
Achat de matériels et fournitures		
Achat de base de données	4 000	Achat de données nécessaires à la précision des calculs de l'outil Empreinte Forêt. Ex : Base Ecoinvent (3850 & 500 année de maintenance) ⁹ Profils de consommations ¹⁰
Frais d'honoraires / prestation		
Graphiste	8 500	Réalisation des infographies pour le rapport et aide à la mise en page (template + charte graphique)
Développement de l'algorithme	30 000	Développement de l'algorithme applicable aux produits de la base de donnée d'Open Food Facts (temps de travail OFF)
Développeur	2 500	Mise à jour de l'algorithme du quiz Empreinte Forêt 500€/jour; 5 jours de travail total
Amélioration du stand d'animation "Super Bosquet"	3 300	Réalisation de nouveaux produits à risque de déforestation et réparation des anciens. Exposition au sein du stand d'animation " le Super Bosquet" et réparation des dommages
Communication		
Frais de communication et de valorisation des résultats	5 070	Frais d'impression, matériel de communication, frais de promotion digitale etc. Designer graphiques pour infographies des rapports / slides du quiz
Logistique		
Logistique pour les groupes de travail	8 469	Frais de déplacement des équipes sur Paris, Réservation des salles de réunions, Impressions (ordre du jour, fiches de présence,...) Collation
Organisation pour les événements du "SuperBosquet"	14 000	Déplacement de l'animation à l'UICN et pour les 3 événements pour l'année Logement et alimentation de journée pour les animateurs
Réunions de travail- Open Food Facts - Projets pilotes entreprise	5 500	Réservation de salle, Matériel technique, Collation
Ressources humaines mobilisées (certaines activités pourront être réalisées en prestation)		
Coordination du projet REFF	28 128	Appui du coordonnateur général d'Envoy Vert France pour: - La mise à jour de l'empreinte forêt actualisation et méthodologie améliorée -L'intégration de l'indicateur « Empreinte Forêt » sur tous les produits référencés de l'application Open Food Facts - La coordination de l'activité de sensibilisation de divers publics au concept de l'empreinte forêt - La coordination pour la mise en place de la plateforme Entreprise
Développement du projet REFF	35 000	Appui du chargé de mission Empreinte forêt d'Envoy Vert pour notamment les activités suivantes : - La mise en place du référentiel + formation

⁹ <https://www.ecoinvent.org/database/buy-a-licence/price-list/new-prices-for-licences-and-upgrades.html>

¹⁰ <https://www.credoc.fr/offres/ccaf-consommation>

		bénévoles - La formation des bénévoles; l'animation des stands - Appui à la mise en place de la plateforme Entreprise
Appui au projet REFF	1 938	Appui par 2 volontariats en Service Civique pendant la durée du projet (indicatif 18 mois)
Communication sur le projet REF	6 867	Appui du chargé de communication en charge de la communication en interne et externe sur REFF
Sous-total	153 272	
Imprévus et frais administratif (15% coût total)	27 048	
TOTAL	180 320	2 ans de projet

	Méthodologie Référentiels Empreinte Forêt France	Outils de sensibilisations EF	Affichage Environnement al EF	Déploiement de l'Empreinte Forêt	Fonctionnement	Total	Statut
OAK	14419	8644	20537		6400	50000	obtenu
Pourcentage par objectif	33%	19%	44%		24%	28%	
CST	28849			9408	6743	45000	obtenus
Pourcentage par objectif	67%			52%	25%	25%	
OFB		26724	26068		9208	62000	sollicité
Pourcentage par objectif		59%	56%		34%	34%	
MdM				8622	1378	10000	sollicitation (fin 2021)
Pourcentage par objectif				48%	5%	6%	
Ekibio		8235			1765	10000	obtenu
Pourcentage par objectif		18%			7%	6%	
A financer		1765			1555	3320	A financer
Pourcentage par objectif		4%			6%	2%	
Total	43268	45368	46605	18030	27 049	180320	

L'EMPREINTE FORÊT

moyenne d'un Français



Soja
206 m²

64% 
via la consommation de volailles et oeufs, d'animaux alimentés de farines de soja.

58% 
Chaussures en cuir

Cuir
37 m²

69% 
Agrocarburants

Huile de palme
33 m²

Papier
24 m²

Café
19 m²



L'élevage est responsable de **70%** de la déforestation en Amérique du Sud

70% 
Dans les pneus

Hévéa
13 m²

Cacao
10 m²

Bois
10 m²

AGIR POUR RÉDUIRE:



SOBRIÉTÉ

Réduire nos consommations, et spécialement de protéines animales (volailles, oeufs, produits laitiers) reste le meilleur moyen de réduire notre empreinte forêt.



EFFICIENCE

Apprendre à conserver les produits plus longtemps, les faire réparer, les recycler, acheter d'occasion. Ou encore privilégier les transports en commun, vélo et marche.



QUALITÉ

Acheter des produits certifiés, qui garantissent la préservation de la forêt (FSC, Rainforest). Vérifier les étiquettes pour éviter l'huile de palme, les animaux alimentés au soja, etc.



PRESSION

Demander des comptes aux services consommateurs et aux cantines sur la provenance et composition des produits. Faire pression sur le gouvernement pour pousser les réglementations.

Annexe 2 : Infographie issue du rapport “La forêt à la chair de poule”



Classement des principales catégories de poulet en fonction de leur Empreinte Forêt. Envol Vert 2020

Annexe 3 : Infographie issue de la plateforme d’Open Food Facts

Eco-score 



Illustration de l'Ecoscore sur la plateforme d’Open Food Facts